

Mettre un terme aux programmes actuels d'aide aux entreprises*

Partage international n° [106](#) - Juin 1997

par Ralph Nader

Les questions relatives à la concentration du pouvoir et aux divergences d'intérêt entre la société civile et le monde des entreprises ne constituent guère le menu favori de nos journaux ou de nos programmes de télévision. En conséquence, et malheureusement, la plupart d'entre nous grandissons en adhérant à un esprit d'entreprise au lieu d'adopter un esprit citoyen.

Si je prononce les mots « criminalité, violence, assistance sociale et trafiquants de drogue », quelles images vous viennent à l'esprit ? Ce sont la criminalité et la violence dans les rues, les files d'attente des personnes venant toucher leurs chèques dans les bureaux de l'aide sociale, les dealers et les toxicomanes. Et pourtant, quelle que soit l'unité de mesure choisie, il existe bien davantage de criminalité, de violence (et de toxicomanie) dans le monde des entreprises que dans la rue, arène où s'affrontent les pauvres. Il existe plus de 120 programmes d'aide du gouvernement américain aux entreprises. Nous en arrivons à penser qu'ils constituent une ingérence du gouvernement, et non pas un simple soutien, envers le système de marché libre. Il est difficile aujourd'hui de trouver une grande industrie dont la majeure partie des investissements initiaux n'aient pas été l'œuvre du gouvernement : l'aérospatiale, les télécommunications, la biotechnologie et l'industrie agro-alimentaire. Le budget de l'Etat attribué à la recherche et au développement finance l'industrie pharmaceutique. Les fonds sont distribués généreusement à des entreprises qui ne s'en vantent pas.

L'aide accordée aux entreprises n'a jamais été considérée comme fragilisante. Personne n'envisage d'imposer des « workfare requirements² » aux bénéficiaires de l'aide aux entreprises, ni un programme de « deux ans et vous n'y avez plus droit³ ». Personne ne parle d'« aide aux entreprises ayant des charges⁴ » : on parle d'« incitations » à leur sujet.

Au niveau local, dans les communes qui ne peuvent plus entretenir leurs écoles, où les enfants manquent de tables et de livres, des administrations locales paient trois, quatre, ou cinq cents millions de dollars pour s'attirer les services de vedettes du base-ball, du football et du basket-ball qui ne veulent même pas partager les bénéfices. De véritables entreprises de sport sont subventionnées par les communes. Elles sont passées maître dans l'art de faire supporter leurs pertes par la société, tout en sachant comment conserver pour elles-mêmes leurs profits.

Il y a eu la débâcle des Caisses d'épargne - et vous la paierez jusqu'en l'an 2020. Capital et intérêt, il a fallu 500 milliards de dollars pour tirer d'affaire 1 000 caisses d'épargne. Leurs cadres ont pillé, spéculé, escroqué les économies de leurs clients - puis se sont tournés vers Washington pour se faire renflouer.

Il existe un nouveau médicament du nom de Taxol, destiné à combattre le cancer des ovaires. Ce médicament a été produit grâce à une subvention de 31 millions de dollars prélevés sur l'argent du contribuable, versé par l'intermédiaire des Instituts nationaux de la santé, et ayant financé l'intégralité de l'expérimentation médicale. La formule a été ensuite cédée à la société Myers Squibb. Le contribuable n'a pas touché de royalties. Il n'y eut aucune restriction sur le prix. Il en coûte actuellement entre 10 000 et 15 000 dollars par malade, pour obtenir une série de traitements. Si les malades ne peuvent pas payer, ils ont recours au « Medicaid⁵ », et le contribuable paie de nouveau à l'autre extrémité du cycle.

Et pourtant, de quoi parle-t-on dans notre pays et à Washington lorsqu'on évoque l'aide sociale ? Du chèque mensuel de 300 dollars qu'on a donné à une mère qui en bénéficie, et dont la plus grande partie est immédiatement recyclée dans l'économie, par la consommation. Mais l'aide accordée aux entreprises lui est de loin supérieure. Que ce soit au niveau fédéral, des Etats, ou local, il n'existe aucune comparaison entre l'aide accordée aux entreprises et celle des programmes d'aide à la pauvreté.

Sur les 179 écoles de Droit du pays, seulement 15 (et encore, depuis peu) proposent un cours unique ou un séminaire sur la criminalité d'entreprise. Pensez-vous

que ce soit une simple erreur ? Les programmes d'études, dans une école de Droit, sont quasiment dictés par le marché du travail ; celui-ci offrant des créneaux dans le Droit concernant le commerce, les faillites, les valeurs, les changes, les impôts ou le foncier, ces écoles offrent automatiquement des cours et des séminaires sur ces sujets. Un professeur qui étudie la criminalité d'entreprise estime qu'elle coûte 200 milliards de dollars au pays par an. Et pourtant, il n'y a pas beaucoup de débats au Congrès sur la criminalité d'entreprise. Vous ne voyez que très peu de journaux se focaliser sur ce problème. Pourtant, la pollution de l'air tue 50 000 personnes par an, les empoisonnements et les accidents sur les lieux de travail en tuent 100 000 et le tabagisme 420 000. Les entreprises jouent sur la dépendance de leurs clients, puisqu'il a été démontré récemment que les manufactures de tabac essaient de rendre dépendants pour la vie les jeunes de 10 à 15 ans.

Quand vous grandissez dans l'esprit de l'entreprise, vous n'apprenez rien sur la réalité de l'aide qu'elle reçoit. Les systèmes qui dirigent vers elles les dollars des contribuables, grâce à des contrats gouvernementaux gonflés via le Pentagone, ou au travers de subventions, de garanties de prêts, de primes et de toute une variété d'habiles transferts des avoirs du contribuable, n'attirent que peu l'attention.

Savoir ce qui nous appartient

L'éducation que nous recevons ne nous permet pas de savoir ce que nous possédons collectivement, en tant que bien public. Si quelqu'un vous demande ce que vous possédez, vous et vos parents, vous répondrez : des maisons, des voitures et divers objets. La plupart d'entre vous ne penserez pas à dire que vous êtes propriétaires de ce tiers de l'Amérique qui est le domaine public, et copropriétaires des ondes hertziennes publiques. Quand vous demandez qui possède ces ondes aux étudiants d'aujourd'hui, vous obtenez toujours la même réponse : « les réseaux », ou peut-être « le gouvernement ». Mais nous sommes les possesseurs de ces ondes hertziennes publiques, et la Commission fédérale des communications est notre véritable agent immobilier. Les stations de radio et de télévision en sont les locataires. Elles ont obtenu une licence, mais elles décident de qui dit quoi, 24 heures sur 24, sur les fréquences qui leur sont accordées.

Vous payez davantage pour votre licence automobile que la plus grande station de télévision pour sa licence de diffusion. Mais si vous, propriétaire, désirez participer à ce qui vous appartient, les stations de télévision et de radio vous disent :

« *Désolé, mais c'est impossible.* » Ces compagnies affirment qu'elles doivent diffuser des inepties (sensualité, télé-achat, rediffusions de films). Nous disposons du plus grand système de communications du monde, mais aussi des programmes les plus avilissants, et de la plus courte émission où le public peut s'exprimer. Cette émission (que les gens du métier appellent le « sound bite ») est actuellement réduite à cinq secondes.

Vous et vos parents êtes peut-être copropriétaires des 4 000 milliards de dollars de fonds de retraite investis dans les entreprises. La raison pour laquelle cela n'attire pas beaucoup l'attention est que, bien que nous les possédions, ce sont les sociétés commerciales qui en ont le contrôle. Ce sont les entreprises, les banques et les compagnies d'assurance qui investissent l'argent de nos retraites. Les salariés n'ont aucun droit de vote à ce sujet. Si c'était le cas, ils auraient une influence colossale sur les entreprises qui gèrent d'énormes fonds de retraite. Le fait que nous ne contrôlons pas ce que nous possédons devrait faire l'objet de débats publics, car si nous commençons à accroître notre contrôle sur nos avoirs, nous mettrions de l'ordre dans les actifs considérables qui sont légalement les nôtres, afin d'améliorer notre société. Mais cela restera impossible si nous n'exposons pas ce problème sur la place publique. Toute réforme nécessite une réorganisation de notre temps. Celles qui lancèrent le mouvement en faveur du droit de vote pour les femmes décidèrent d'y consacrer du temps, face à une incroyable opposition. Ceux qui luttèrent pour l'abolition de l'esclavage décidèrent aussi d'y passer du temps. Les travailleurs qui formèrent des syndicats y accordèrent également du temps.

Le pouvoir de l'action civique

Comment avons-nous, dans l'Histoire, mis un frein au pouvoir des entreprises ? En prohibant le travail des enfants, en établissant des règles de sécurité et de santé professionnelles, en imposant des normes aux véhicules à moteurs et des normes de sécurité aux produits alimentaires et pharmaceutiques. Mais les organismes régulateurs dans ces domaines sont maintenant à bout de souffle. Leurs budgets sont minces (bien moins de 1 % du budget fédéral). Leur travail consiste à établir une ronde de surveillance des entreprises par un policier fédéral afin de lutter contre les rejets illégaux de produits toxiques. Mais les entreprises ne se conforment pas volontiers à ces lois régulatrices qui s'opposent à leur criminalité, à leurs fraudes, à leurs abus et à leur violence, et jamais elles n'ont été aussi mal appliquées. Les organes de contrôle n'ont jamais eu aussi peu de

moyens. La responsabilité en revient au président Ronald Reagan, suivi du président George Bush. Et maintenant, nous avons « George Ronald Clinton » qui rend la transition très facile.

Le démantèlement de la démocratie est peut-être l'aspect le plus inquiétant de l'invasion de notre société par l'esprit des entreprises. Si vous le voulez bien, portez votre attention sur deux piliers de notre système juridique : la loi sur les préjudices subis, et celle sur les contrats. Le principe de la loi sur les préjudices subis est le suivant : si l'on vous a fait du tort, vous avez un recours contre l'auteur. Cela date de bien plus de 200 ans. Et à l'heure actuelle, au sein des corps législatifs, au niveau des Etats et au Congrès, on a voté, ou on est sur le point de voter des lois protégeant les auteurs des dommages, des lois qui les relèvent de leurs responsabilités. Quand les médecins de l'Ecole de santé publique de Harvard attestent que 80 000 personnes décèdent chaque année dans les hôpitaux par suite d'incurie médicale (nombre supérieur au total des décès dus aux accidents de la route, aux homicides et aux incendies), cela soulève la question de savoir pourquoi nos élus s'efforcent de rendre plus difficile pour les victimes d'incurie médicale de se faire entendre devant les tribunaux⁶.

Tout comme au Moyen-Age, un pour cent des gens les plus riches possèdent 90 % de la richesse. Le taux de chômage ne prend pas en compte les gens qui ont renoncé à chercher du travail au bout de six mois, ni ceux qui, sous-employés, travaillent vingt heures par semaine. Un aspect grandissant du danger lié à l'esprit des entreprises est l'attitude qui consiste à les laisser mettre au point les mesures avec lesquelles nous évaluons les progrès de l'économie. La démocratie est le meilleur mécanisme qu'on ait jamais inventé pour résoudre les problèmes. Cela signifie que plus on l'affine - que plus les gens la pratiquent et se servent de ses outils - plus on a de chances non seulement de résoudre nos problèmes, ou du moins de les réduire, mais aussi de prévoir et de prévenir les risques à tous les niveaux. Quand vous voyez les entreprises démanteler la démocratie, vous devez prendre cela très au sérieux et en faire l'objet d'un débat politique public.

Nous jouons cinq rôles : celui de citoyen électeur, de contribuable, de travailleur, de consommateur et d'actionnaire par l'intermédiaire des fonds de retraite. Tous ces rôles sont cruciaux dans notre économie politique. Et cependant, ils n'ont cessé de

s'affaiblir à mesure que la concentration du pouvoir des entreprises sur nos institutions politiques, économiques et culturelles s'est accrue au fil des années.

Nous sommes censés avoir un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. A la place, nous avons un gouvernement des Exxon, par la General Motors et pour les DuPonts. Nous avons un gouvernement qui reconnaît les droits, les responsabilités et les privilèges des entreprises, qui sont des entités artificielles créées par des statuts, contre les droits et les privilèges des gens ordinaires.

Jefferson nous avait avertis que le but d'un gouvernement représentatif était de contrebalancer les « excès du pouvoir de l'argent » - à l'époque, la classe des marchands, et maintenant, celle des entreprises. Prenez garde au gouvernement qui n'agit pas dans ce sens.

Cet article est extrait d'un discours de R. Nader au Collège Haverford de Pennsylvanie. La version intégrale est publiée par The Washington Spectator (The Public Concern Foundation Inc, London Terrace Station, PO Box 20065, New York, NY 10011). Ralph Nader est l'auteur de Civics for Democracy (390 p., 17.95 \$), Essential Information, PO Box 19405, Washington DC 20036]

* Cet article est paru aux Etats-Unis, dans le *Washington Spectator Newsletter*, et s'adresse par conséquent à un public américain. Estimant toutefois qu'il présente un intérêt d'ordre général, nous le reproduisons ici à l'intention de l'ensemble de nos lecteurs. Ndlr.

2 et 3 « Workfare requirements » fait allusion aux nouvelles lois américaines selon lesquelles les bénéficiaires de l'aide sociale doivent trouver un emploi au bout de deux ans au maximum. Passé ce délai, ils n'ont plus droit aux prestations.

4 Allusion à l'un des principaux programmes fédéraux d'aide sociale, l'aide aux familles ayant des enfants à charge.

5 Médicaïd : assistance médicale aux démunis

6 Notons que le président Clinton a opposé son veto à l'un des projets de la loi. Ndlr

Etats-Unis **Auteur** : Ralph Nader, auteur de Civics for Democracy

Thématiques : [Société](#), [politique](#), [Économie](#)

Rubrique : [Point de vue](#) ()